

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER 2021 à 16H

**Date de la convocation :** 22 janvier 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 28 janvier 2021 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

#### Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Patrick SAUZEDDE, Martine MUNOZ, Georges LOPEZ, Michel GONIN, Caroline GUELON, Ludovic COMBE, Claude GOUILLON-CHENOT.

#### Membres du Bureau absents excusés :

Rachel BOURNIER Jean-Éric GARRET, Didier ROMEUF, Jean-François DELAIRE, Éric CABROLIER, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Sylvain HERMAN, Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Serge FAYET.

#### Membres ayant donné pouvoir :

Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT  
Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)  
DE LA MONTAGNE THIernoISE 2016-2021  
DEMANDES DE CONTRIBUTIONS**

**Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice- Président**

**Vu** la délibération de la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise n°40 du 3 mai 2016 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ;

**Vu** la convention du PIG de la Montagne Thiernoise n° 063-02-16 du 1<sup>er</sup> juin 2016 signée par l'État, l'Anah et la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise ;

**Vu** la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180531-18 du 31 mai 2018 approuvant l'avenant n°1 de la convention du PIG de la Montagne Thiernoise ;

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

21

Membres du Bureau représentés :

2

Total votants :

23

Vu l'avenant n°1 à la convention du PIG de la Montagne Thiernoise du 27 août 2017 signée par l'État, l'Anah et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre du PIG de la Montagne Thiernoise, la Communauté de communes a reçu 7 dossiers de demandes de contributions de la part de propriétaires occupants.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Henri et Colette PITELET	La Monnerie-le-Montel	8 603,43 €	10% (précarité énergétique)	859,00 €
Nicole et Robert BONCHE	Celles-sur-Durolle	5 249,73 €	10% (autonomie)	525,00 €
Gérard DUBOST	Palladuc	5 419,00 €	10% (précarité énergétique)	542,00 €
Laura MARQUES	La Monnerie-le-Montel	4 726,38 €	10% (autonomie)	473,00 €
André AELBRECHT	Saint-Victor-Montvianeix	22 494,09 €	10 % (précarité énergétique)	2 000,00 €
René PIRONIN	Celles-sur-Durolle	6 729,68 €	10 % (précarité énergétique)	673,00 €
Anne-Marie DUBOST	Palladuc	30 352,73 €	10 % (précarité énergétique)	2 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>83 575,04 €</b>	<b>/</b>	<b>7 072,00 €</b>

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus pour un montant de **7 072,00 euros**
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 23	Conseillers présents : 21	Représentés : 2	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23	Pour : 23	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,  
Le Président,

  
Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

